

C.N.R.B.T.

Association Sportive fondée le 28/11/1979
Déclarée à la Préfecture de la Guadeloupe
le 12/12/1979 sous le N° 1554

Affiliée à la F.F.N sous le N° 269713968

Affiliée à la F.F. Triathlon sous le N° 27015

Affiliée à la F.F. de Sauvetage et de Secourisme sous le N° 07-742

Affilié à la F.F.E.S.S.M sous le N° 01010104

Affilié à la F.F. Handisport sous le N° 239711224

N° Siret : 419 838 693 00028 - Code APE : 9312 Z

N° d'Agrément D.D.J.S. : 971 87 02 AAS 125



Bientôt 40 ans !

Basse-Terre, le 8 novembre 2017

Assemblée Générale Ordinaire

Projets, Perspectives, Ambitions pour la saison 2017-2018

Un club qui n'a pas de projet ne peut pas avoir de perspectives ni d'ambition. Il est donc appelé à mourir et disparaître.

Sauf que pour avoir des ambitions, des perspectives et un projet, il faut, aussi, avoir des moyens.

Des moyens humains, logistiques, matériels et financiers.

Privé de piscine depuis le 1er septembre 2017, le CNRBT a vu ses ambitions et ses perspectives "fondre comme neige au soleil".

Difficile, en effet, de nourrir et d'alimenter un projet si l'infrastructure qui doit accueillir ce projet et impulser sa dynamique est fermée.

Alors sommes-nous condamnés à mourir et disparaître ?

Peut-être que certains le voudraient ou le souhaiteraient.

Doit-on s'y attarder ou doit-on continuer de tracer notre route en sautant ou contournant ces obstacles nocifs qui vont à l'encontre d'une société équilibrée et harmonieuse ?

Souvent, il y a un fossé, voir un gouffre entre le discours et la réalité.

Nous ne pratiquons pas cette politique.

Nous essayons d'être réalistes et de vivre avec notre temps en nous adaptant à son évolution.

Ce que nous avons arrêté au séminaire de juin 2017 ne pourra, hélas, pas être mis en pratique.

Notre saison 2017-2018 devait être la plus prolifique, la plus dynamique et la plus porteuse de toutes celles qui l'avaient précédé.

Mais la fermeture de la piscine de Rivière-des-Pères est venue tout contrecarrer, presque tout bloquer.

En tous les cas, elle a entraîné que nous changions notre fusil d'épaule et que nous revoyions à la baisse le "Projet Club" avec des perspectives et des ambitions considérablement atténuées et limitées.

La mer peut être un atout mais avant de l'exploiter au maximum et au mieux, cela demande du temps et aussi des moyens.

Les conditions d'évolution ne sont pas identiques qu'en piscine. Il y a des logistiques à faire et refaire, monter et démonter. C'est une tout autre organisation.

Première conséquence de cette nouvelle situation : nous avons dû "mettre en sommeil" trois disciplines : le triathlon, l'apnée et la nage avec palme..

Nous n'avons pu relancer que 9 activités : l'école de natation, la natation de compétition, l'aquagym et la natation senior au niveau interne; la natation scolaire (primaire, collège, lycée), la natation pour déficients mentaux légers, la natation pour personnes fortes, en surpoids et obèses, au niveau externe. Toutes les autres sont en "standby".

Il n'est pas dit qu'elles ne seront pas réactivées... mais pour l'instant, nous préférons avancer prudemment.

Certaines de ces activités pourraient reprendre très vite; cela aurait dû déjà être le cas dans une bonne gestion des priorités des travaux à mener dans la réfection de la piscine, si le petit bassin était déjà opérationnel.

Les bébés nageurs, la natation pré-post natale, l'aquabike, la natation senior, les classes maternelles, CP et CE1 du primaire, l'handinotation, pourraient ainsi être relancées...

D'autres priorités se dégagent. Elle découlent des suites du passage de l'ouragan "Maria" : la réparation du bateau du club, le remplacement du panneau du local de l'association, la réparation et le remplacement de plusieurs boxes de matériels, le remplacement de matériels pédagogiques disparus ou abimés...

Le handicap de l'absence de piscine est fort préjudiciable à la qualité de la préparation de nos nageurs de compétition; c'est la raison pour laquelle nos participations aux compétitions seront très sélectives.

La chute de nos effectifs, la réduction de 50% du coût de nos cotisations pour tenter de "sauver" un nombre minimum d'adhérents pour s'assurer d'un minimum de pratique et sauver un minimum d'activités permettant d'apporter un nombre d'heures travaillées raisonnable pour nos salariés, sont autant de priorités qui se dégagent et qui viennent, dans l'urgence, remplacer tous les ambitions, toutes les perspectives et tous les projets que nous avons arrêtés lors de notre séminaire de juin 2017.

Un seul souhait : que le petit bassin soit fonctionnel le plus vite possible et que la piscine de Rivière-des-Pères soit opérationnelle dans sa totalité de fonctionnement le plus tôt possible.